
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 23 juillet 2015

COMPLEXE DE LOGEMENTS-SERVICES ABORDABLES EN CONSTRUCTION À STEINBACH

Steinbach (Manitoba) – Les travaux de construction de la phase II de l'ensemble Bridgepark Manor ont commencé. L'immeuble de trois étages offrira 50 logements-services abordables à des aînés de Steinbach et de la région centrale afin d'appuyer et de favoriser chez eux l'adoption d'un style de vie sain et autonome. Le ministre du Logement et du Développement communautaire du Manitoba, Mohinder Saran, et le député fédéral Ted Falk, représentant l'honorable Candice Bergen, ministre d'État (Développement social), en ont fait l'annonce aujourd'hui.

L'ensemble comptera 29 logements d'une chambre et 21 logements de deux chambres. Les résidents auront accès à des services accrus, notamment à deux repas par jour servis dans la salle à manger commune, à des activités récréatives et sociales et à des services d'entretien ménager hebdomadaires. Cet immeuble de trois étages sera annexé au bâtiment de 52 logements existant de Bridgepark Manor, achevé en 2012. La cuisine et les autres espaces communs seront partagés entre les résidents des deux immeubles.

Faits en bref :

- Les dépenses totales en immobilisations pour l'ensemble sont estimées à 12,6 millions de dollars. Les gouvernements du Canada et du Manitoba verseront plus de 2,3 millions de dollars aux termes de la prolongation de l'Entente fédérale-provinciale concernant l'Investissement dans le logement abordable (IDLA) 2014-2019. À ces fonds s'ajoutent des investissements sous forme de terrain et de mises de fonds offerts par Bridgepark Manor Inc. (BMI), la Ville de Steinbach et les locataires de l'ensemble.
- BMI, un organisme communautaire local sans but lucratif, administrera la propriété.
- Les loyers de base seront établis aux taux actuels fixés par Logement Manitoba pour les logements abordables à Steinbach.
- Une fois achevé, l'ensemble devrait être admissible à une somme pouvant atteindre 600 000 \$ au titre du programme de crédit d'impôt pour la construction de logements locatifs du Manitoba.
- L'immeuble devrait ouvrir ses portes à ses occupants à l'automne 2016.
- En juillet 2014, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont annoncé la prolongation sur cinq ans de l'entente concernant l'IDLA. Grâce à cet investissement conjoint, un montant additionnel de 104 millions de dollars sera fait sur cinq ans afin de soutenir les programmes de logements abordables et sociaux.

Citations :

« Je suis ravi de constater que les travaux de construction de la phase II de Bridgepark Manor ont commencé. Notre gouvernement comprend qu'il est important pour les personnes âgées de vivre dans leur collectivité, près de leur famille et de leurs amis. Ces logements permettront à des aînés de Steinbach et des environs d'accéder à des logements sûrs et abordables qui répondent à leurs besoins pendant des années à venir. » – **Ted Falk, député fédéral de Provencher, au nom de l'honorable Candice Bergen, ministre d'État (Développement social)**

« Les aînés du Manitoba souhaitent demeurer dans leur collectivité le plus longtemps possible, tout en ayant accès rapidement aux services et au soutien dont ils ont besoin. Une fois achevé, ce nouvel ensemble de logements-services permettra à des aînés de Steinbach et des environs de rester près de leurs proches et de continuer à faire partie de leur collectivité. Les ensembles comme Bridgepark Manor Phase II aident nos aînés à rester confortables, en santé et en sécurité. » – **L'honorable Mohinder Saran, ministre du Logement et du Développement communautaire du Manitoba**

« Les établissements de soins supervisés et les logements avec services de soutien permettent à nos aînés de demeurer actifs et de rester à Steinbach, près de leur famille et de leurs amis. Les personnes âgées de Steinbach contribuent grandement à notre collectivité, et la nouvelle phase de Bridgepark Manor permettra à un plus grand nombre d'entre eux de continuer à vivre ici. » – **Chris Goertzen, maire de la ville de Steinbach**

« Il n'y a pas de solution universelle aux défis auxquels fait actuellement face notre population d'aînés. Bridgepark Manor offre des logements abordables, sûrs et de qualité en milieu de soutien. Notre stratégie consiste à améliorer le mode de vie autonome et sain des aînés à la retraite en leur offrant des services de soutien dans un environnement semblable à la maison. » – **Eric Peters, président du conseil d'administration, Bridgepark Manor Inc.**

Liens connexes :

- Chaque année, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le gouvernement du Canada injecte environ 2 milliards de dollars dans le logement. Les sommes investies améliorent la qualité de vie des ménages habitant dans des logements sociaux et des Canadiens à faible revenu, notamment les personnes sans abri ou risquant de se retrouver sans domicile, les aînés, les personnes handicapées, les immigrants récents et les Autochtones. Le Plan d'action économique de 2013 a maintenu cet engagement grâce à un investissement fédéral de plus de 1,25 milliard de dollars sur cinq ans pour renouveler l'investissement dans le logement abordable jusqu'en 2019. Le gouvernement du Canada s'assurera que les fonds accordés aux provinces et aux territoires favoriseront le recours à des apprentis, pour ainsi soutenir la formation de main-d'œuvre qualifiée. Pour en savoir davantage sur la manière dont le gouvernement du Canada et la SCHL aident les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement, communiquez avec la SCHL au 1-800-668-2642 ou visitez le www.cmhc-schl.gc.ca.
- Le gouvernement du Manitoba a récemment réalisé l'engagement financier sur cinq ans qu'il avait pris de produire 1 500 nouveaux logements abordables dans l'ensemble de la province. Le gouvernement s'emploie maintenant à réaliser son nouvel engagement consistant à créer 500 nouveaux logements abordables et 500 nouveaux logements sociaux dans les trois prochaines années. La stratégie générale du ministère du Logement et du Développement communautaire du Manitoba complète le budget de 2015, un plan visant à créer de bons emplois, à stimuler la croissance de l'économie et à préserver les services de première ligne en s'occupant de ce qui compte le plus pour les familles du Manitoba. On peut obtenir d'autres renseignements à www.gov.mb.ca/housing/index.fr.html.

Restez branché :

- Suivez la SCHL sur Twitter [@SCHL_ca](https://twitter.com/SCHL_ca).
- Site Web de Logement Manitoba : www.gov.mb.ca/housing/index.fr.html.

Demandes d'information de la part des médias :

Young Ong
Conseiller, Relations publiques
403-515-2962
yong@schl.ca

Rachel Morgan
Service des communications du Cabinet
204-945-1494
rachel.morgan@leg.gov.mb.ca